

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2024

**AVIS PUBLIC**, est donné par le soussigné à l'effet que le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2024 a été déposé au bureau du directeur général et greffier-trésorier à l'hôtel de ville, situé au 1670, route 202, et que toute personne intéressée peut prendre connaissance du sommaire du rôle d'évaluation foncière sur le site Web de la Ville à l'adresse suivante: <https://municipalitedefranklin.ca/taxation-evaluation-municipale/>.

Il est également possible d'en prendre connaissance à l'hôtel de ville, situé au 1670, route 202, durant les heures régulières qui sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi et de 8 h à 12 h le vendredi.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis public est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé à :

**MRC du Haut-Saint-Laurent, 10, rue King, bureau 400, Huntingdon (Québec), J0S 1H0**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC du Haut-Saint-Laurent et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Franklin, ce 1<sup>er</sup> novembre 2023.




Simon St-Michel  
Directeur général et greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site Web de la Municipalité en sus d'une copie à chacun des endroits désignés par le conseil municipal, ce 1<sup>er</sup> novembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1<sup>er</sup> novembre 2023.



Simon St-Michel  
Directeur général et greffier-trésorier